Annexe 12 : L'accompagnement à la scolarisation des élèves allophones²⁴

Les élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) sont des élèves non ou peu francophones arrivés depuis moins d'un an sur le territoire français et dans leur première année de scolarisation en France. L'inclusion dans les classes constitue la modalité principale de scolarisation et l'objectif est la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

L'accompagnement des élèves allophones et l'enseignement du français comme langue de scolarisation en complément du travail de la classe ordinaire sont conduits dans le cadre d'une UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants). Ce dispositif se décline sous plusieurs modalités de fonctionnement sur le département :

- ✓ UPE2A fixe rattachée à une école
- ✓ UPE2A rattachée à une voire à deux circonscriptions dans lesquelles l'enseignant est itinérant

Seul un professeur des écoles ayant obtenu la certification complémentaire en français langue seconde (CCFLS) peut obtenir une affectation, à titre définitif, sur un poste de professeur-coordonnateur d'UPE2A dans le cadre du mouvement intra départemental.

A- Les missions du professeur coordonnateur d'UPE2A

Le professeur coordonnateur d'UPE2A contribue de façon déterminante au fonctionnement de l'école inclusive. Il a toute sa place au sein du pôle ressource de circonscription. Dans les écoles, il accompagne les équipes et enseigne aux élèves en co-intervention ou en petit groupe.

Les UPE2A doivent disposer de toute la souplesse nécessaire à l'accueil et l'accompagnement des élèves selon les organisations et modalités de fonctionnement arrêtées par l'IEN ou les IEN de circonscription, en collaboration étroite avec l'IEN responsable du CASNAV départemental.

En cas d'itinérance, le coordonnateur UPE2A sera amené à intervenir au sein des écoles d'une ou plusieurs circonscriptions en fonction de l'arrivée échelonnée des EANA.

B- Implantation des UPE2A rattachées à une école

Ces UPE2A sont identifiées dans le livret des postes par la nature de support IEEL. Vous trouverez ci-dessous leur implantation dans le département des Hauts-de-Seine.

RNE	Établissement	Commune
0921573K	E.E.PU JULES FERRY A	ASNIERES SUR SEINE
0920358P	E.E.PU HENRI WALLON B	BAGNEUX
0922105N	E.E.PU ADOLPHE THIERS	BOULOGNE BILLANCOURT
0921258T	E.E.A. LES GLACIERES	BOULOGNE BILLANCOURT
0921806N	E.E.PU CHARLES DE GAULLE B	CLAMART
0920207A	E.E.PU JULES FERRY A	CLICHY
0920194L	E.E.PU CHARLES PEGUY A	COLOMBES
0920643Z	E.E.PU LA TOUR D'AUVERGNE	COLOMBES
0922602D	E.E.PU PABLO PICASSO	NANTERRE
0921803K	E.E.PU JULES FERRY A	NANTERRE
0921454F	E.E.PU LES BLAGIS	SCEAUX

²⁴ Les missions du Professeur des écoles coordonnateur d'UPE2A s'inscrivent dans le cadre

⁻ du <u>BO n°37 du 11 octobre 2012</u> et de la circulaire <u>Organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés, n° 2012-141 du 2-10-2012</u>

⁻ de la circulaire académique Accueil des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) dans l'Académie du 2 septembre 2019

⁻ du référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation.

C- Implantation des dispositifs itinérants

C.1- Les dispositifs itinérants rattachés à une circonscription

Ces postes sont identifiés dans le livret des postes par la nature de support ITIN

Ils sont implantés dans les circonscriptions suivantes :

- o IEN Antony
- o IEN Asnières sur Seine
- o IEN Bagneux
- o IEN Chatenay-Malabry
- o IEN Clichy
- o IEN Colombes 2
- o IEN Courbevoie
- IEN Chatillon-Montrouge
- o IEN Fontenay aux Roses
- o IEN Gennevilliers
- o IEN Issy-les-Moulineaux
- o IEN Meudon
- o IEN Nanterre 2
- o IEN Neuilly sur Seine
- o IEN Puteaux
- o IEN Rueil-Malmaison
- o IEN Saint Cloud
- o IEN Villeneuve la Garenne

C.2- Les dispositifs itinérants rattachés à plusieurs circonscriptions

Les dispositifs itinérants (nature de support ITIN) à 50% sont regroupés lors de la saisie des vœux afin de faire un poste entier. Ces couplages sont déjà prévus et ne peuvent pas être modifiés. Vous les trouverez présentés dans le tableau ci-dessous.

Première circonscription d'affectation	Seconde circonscription d'affectation
Malakoff - Vanves	Clamart
Sèvres	Meudon - Chaville
Suresnes	Bois-Colombes
Levallois-Perret	Clichy

 Attention, lors de la saisie des vœux, vous trouverez chacun de ces postes par la circonscription indiquée ci-dessus « première circonscription d'affectation ». Ainsi à titre d'exemple, le poste ITIN 50% implanté auprès de la circonscription de Meudon apparaîtra en cherchant les postes de Sèvres.